COMMUNIQUE

La CGT reçue par Marylise LEBRANCHU

Le 29 mai au matin, la CGT a été reçue par Marylise LEBRANCHU, la nouvelle Ministre de la réforme de l'Etat, de la décentralisation et de la Fonction publique, accompagnée par son Directeur de Cabinet.

Dans cette prise de contact, la CGT a d'abord souligné sa satisfaction d'avoir une interlocutrice dirigeant un ministère de plein exercice.

Notre organisation syndicale a ensuite affirmé la nécessité impérieuse d'une politique marquant une rupture sans ambiguïté avec les reculs imposés ces dernières années, au travers notamment de la RGPP, de la réforme territoriale, de la loi HPST et des privatisations de services publics.

D'emblée, la CGT a rappelé que le dialogue social ne devait pas rester une formule creuse et que, quel que soit le niveau, aucune décision ne devait être prise sans une véritable négociation.

A l'occasion de cette première rencontre, la délégation a confirmé que des mesures d'urgence devaient être prises. Parmi les principales, elle a mis en avant l'exigence d'un moratoire immédiat afin qu'aucune suppression d'emploi n'ait lieu, d'une augmentation sans délai de la valeur du point d'indice, de l'abrogation du jour de carence, du passage de tous les infirmiers et toutes les infirmières en catégorie A, avec la reconnaissance de la pénibilité de leur métier, d'une forte vigilance sur la précarité...

La CGT a par ailleurs insisté sur les chantiers majeurs qu'il convenait d'ouvrir au rang desquels, par exemple, la reconstruction de la grille indiciaire, un retour au fond sur l'égalité professionnelle, un nouvel examen de la question de la santé au travail, etc.

Notre organisation syndicale a rappelé les forts enjeux spécifiques à la Fonction publique dans le dossier global de la retraite.

Elle a en outre plaidé pour un état des lieux et un bilan contradictoire, sur la décentralisation, la REATE...

Elle a enfin réclamé l'abrogation de certaines lois (HPST, Réforme des collectivités territoriales...) pour y substituer de nouveaux dispositifs conformes à l'intérêt général, à la démocratie et aux besoins de la population.

Même si la Ministre, fraîchement installée, n'a pas répondu à nos revendications, rappelant au passage l'échéance incontournable des élections législatives, le changement de tonalité était indéniable et ses propos ont indiqué une inflexion significative par rapport au gouvernement précédent.

La Ministre a juste précisé son fort attachement au dialogue social et qu'elle était favorable à la perspective d'un « *sommet social* » spécifique à la Fonction publique après celui organisé au niveau interprofessionnel.

Bien entendu, il faudra juger aux actes.

fonction publique

En tout état de cause, l'intervention des salariés avec leurs organisations syndicales est plus que jamais d'actualité.